

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

**Le Conseil d'Administration des Maisons Paysannes de l'Eure,
vous invite à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire
qui se déroulera le 29 mars 2025 à 9h15
au 1 route de Conches 27110 Le Neubourg.**

Suite au non renouvellement de la présidence et de la mise en place d'une présidence collégiale, les délibérations de cette Assemblée Générale extraordinaire porteront sur les modifications des statuts de notre association . Pour la préparation de cette Assemblée Générale Extraordinaire, les documents nécessaires à votre information (statuts modifiés) sont joints:

- à la newsletter mensuelle
- et se trouvent sur le site de notre association.

La participation à cette Assemblée Générale Extraordinaire est exclusivement réservée aux membres dont la cotisation est à jour.

Si vous ne pouvez pas être présent (e) à cette assemblée , merci de nous retourner votre pouvoir

POUVOIR

Je soussigné (e), Madame, Monsieur.....

Membre de l'association Maisons Paysannes de l'Eure

Donne pouvoir à

Pour me représenter à l' Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2025, en conséquence prendre part à toutes les discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, prendre part aux délibérations et votes, et signer toute feuille de présence et tout procès verbal.

A.....Le.....

Signature précédée de la mention «*Bon pour pouvoir*»

